MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE D'UN DISPOSITIF DE QUALITÉ DES DONNÉES

Solvabilité II

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

PPO 42

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables et aux acteurs du dispositif de qualité des données. Aux collaborateurs des directions actuarielle et de l'organisation et des systèmes d'information. Aux membres des instances de gouvernance. Aux responsables et collaborateurs des fonctions clés actuarielle, contrôle interne, audit interne, vérification de la conformité. Aux opérationnels produisant ou manipulant des données utilisées dans les calculs prudentiels et à leurs responsables hiérarchiques. A tout collaborateur souhaitant renforcer sa compréhension des exigences en matière de qualité des données et des bonnes pratiques associées.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre et interpréter les exigences réglementaires en matière de qualité des données pour les organismes soumis à Solvabilité II. Identifier les outils et les méthodes permettant de concevoir, déployer et faire vivre un dispositif de qualité des données. Situer la qualité des données dans une démarche d'amélioration continue et de pilotage de la donnée.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les obligations réglementaires et les attentes du superviseur ;

Appliquer une méthode conforme et efficace d'évaluation de la qualité des données ;

Apprécier la maturité d'un dispositif de qualité des données.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé pédagogique des différentes exigences réglementaires, la mise en pratique de notre approche sur Excel, et nos retours d'expérience, enrichis par les échanges entre participants.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

La formation en pratique…

Quand et où ?

9 juin 2027
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8e

Combien ça coûte ?

1 620 €
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Le contexte de la qualité des données

- Les enjeux de la qualité des données
- Les textes réglementaires : directive et règlement délégué Solvabilité II, notice de l'ACPR
- Les critères de qualité : exhaustivité, exactitude, pertinence
- Le périmètre des données

Les contours du dispositif de qualité des données

- Le document cadre
- La comitologie et les rôles des acteurs
- La documentation : répertoire de données, circuit de données, référentiel des contrôles

Les principes d'évaluation de la qualité des données

- La notion de criticité
- La tolérance au risque de non-qualité
- La synthétisation des résultats des contrôles
- L'amélioration continue de la qualité des données

Notre approche en pratique pour évaluer la qualité des données

- La sensibilité au cœur de la démarche
- Des résultats de contrôles quantitatifs
- Un système d'incitation à la réalisation des contrôles
- La méthode d'agrégation des résultats des contrôles
- La cohérence avec la tolérance au risque de non-qualité des données
- Le suivi et le pilotage de la qualité des données

Nos constats et retours d'expérience

- Les points d'attention réglementaires
- Les principaux enjeux du dispositif
- Les pistes d'évolution de notre approche

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?



Camille MOTARD,
Actuaire consultante senior chez Grant Thornton.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec Grant Thornton
L'instinct de la croissance™